

## RAPPORT D'INTERVENTION

### Parc de la Grange (PLG 5) Sondage de diagnostic

22 février-5 mars 2021

Michelle Joguin Regelin, Anne de Weck



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département du territoire  
Office du patrimoine et des sites  
Service d'archéologie  
Route de Suisse 10  
1290 Versoix

---

Les rapports de fouilles du Service cantonal d'archéologie sont des documents protégés au sens de l'article 2 de la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, du 9 octobre 1992 (LDA – RS 231.1).

À ce titre, toute reproduction et/ou utilisation excéder celle(s) autorisée(s) par l'article 19 LDA est soumise à l'autorisation écrite du Service cantonal d'archéologie.

---

## Table des matières

<b>Fiche technique .....</b>	<b>4</b>
<b>Mots-clés.....</b>	<b>5</b>
<b>Notice scientifique .....</b>	<b>5</b>
<b>1. Cadre de l'intervention.....</b>	<b>6</b>
1.1 Contexte de l'intervention.....	6
1.2 Contexte géographique.....	6
1.3 Contexte archéologique .....	6
<b>2. Méthode de l'intervention .....</b>	<b>7</b>
<b>3. Présentation des résultats.....</b>	<b>8</b>
3.1 Stratigraphie générale.....	8
3.2 Mobilier et éléments de datation .....	8
<b>4. Synthèse/Conclusion .....</b>	<b>9</b>
<b>Bibliographie et sources historiques.....</b>	<b>9</b>

## Fiche technique

N° carte archéologique et campagne : Ge42-01

Commune: Genève-Eaux-Vives

Date de l'intervention: 22 février au 5 mars 2021

Localisation/adresse : Parc de la Grange

Coordonnées (MN95): 501 792/118 086

Altitude: 381,47 m

Carte nationale: CN 1301

---

Propriétaire: Ville de Genève

Exploitant: Ville de Genève

Commanditaire de l'intervention: Ville de Genève

Nature de l'aménagement: plantation d'arbres

---

Intervenants SA: Michelle Joguin Regelin, Anne de Weck

Intervenants externes: entreprise Cuénod SA : Marcial Limeres et Boris Paquet

---

Type d'opération: sondage de diagnostic

Surface fouillée: 72 m<sup>2</sup>

Nombre de sondages 1 (négatif)

---

## Notice scientifique

Une intervention au Parc de la Grange a été panifiée en prévision d'un dessouchage pour la plantation de nouveaux arbres en contrebas de la maison Lullin. La zone en question fait partie d'un vaste domaine lié à une importante *villa* suburbaine gallo-romaine de style italien, située en haut du parc. La vaste propriété, délimitée par un mur de clôture, avait une superficie de 200 x 450 m. Les souches à enlever se trouvaient à 50 m au sud-est de bâtiments appartenant à la *pars rustica* de la *villa*, découverts dans la partie basse du parc. Un sondage de diagnostic visait à vérifier si d'autres dépendances de la *villa* étaient conservées dans ce secteur. Le sondage s'est révélé négatif.

## Mots clés

*Villa* suburbaine gallo-romaine

*Pars urbana*

*Pars rustica*

Époque gallo-romaine

Époque gauloise

Âge du Bronze

Néolithique

## 1. Cadre de l'intervention

### 1.1 Contexte de l'intervention

La Ville de Genève a contacté le service d'archéologie pour effectuer des sondages au Parc de La Grange en prévision du dessouchement de trois chênes tombés lors de la tempête qui a sévi dans notre canton le 13 août 2020 et qui a fait tomber de nombreux arbres, notamment dans les parcs de la ville.

Le sondage est situé dans la pente et proche du chemin, en contrebas de la maison Lullin (fig. 1). Quelques nodules de mortiers et des tessons de céramique avaient été observés par Jean Terrier en surface, encore dans la terre végétale. Au vu des découvertes faites à proximité dans les années 1990, il était nécessaire d'effectuer des investigations pour évaluer le potentiel archéologique de cette zone. En effet, la partie de terrain à sonder se trouvait à environ 300 m au nord de la *pars urbana* d'une majestueuse *villa* antique, établie en haut du parc, et à environ 50 m au sud-est des bâtiments de sa *pars rustica*, découverts dans la partie basse du domaine. Il était donc plausible de retrouver dans ce secteur la suite de ces aménagements.

### 1.2 Contexte géographique et géologique

Le site occupe un promontoire descendant en pente douce sur la rive gauche, s'ouvrant sur le Jura et la rade de Genève, sculptée par les glaciations et par le confluent du Rhône et de l'Arve.

### 1.3 Contexte archéologique

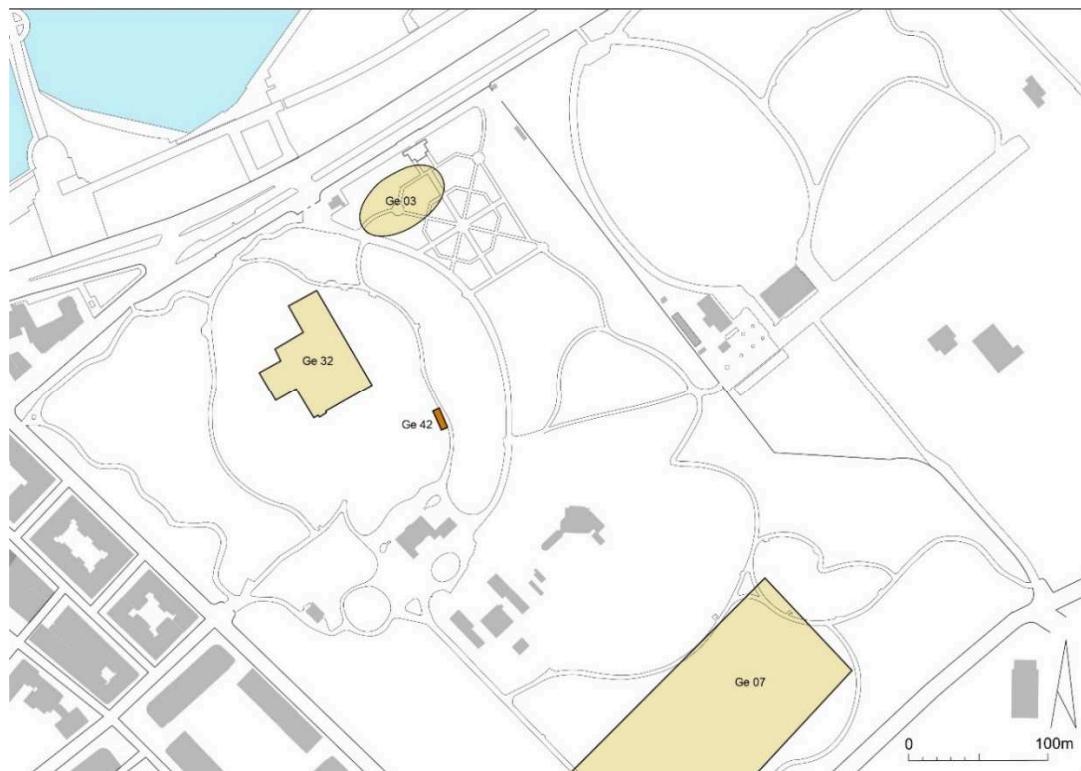


Fig. 1 Plan de situation du sondage (en orange) et emplacement des fouilles précédentes.

La *villa* suburbaine gallo-romaine (Ge07) de style italique, à *atrium* et péristyle, a été construite à l'emplacement d'un site gaulois (fig. 1). Elle est connue depuis 1888 et partiellement explorée en 1919 et 1920. L'installation d'une nouvelle roseraie en 1990 a été l'occasion pour le Service cantonal d'archéologie de dégager à nouveau les fondations de la *villa* et d'en compléter la fouille<sup>1</sup>. Elle se situe le long de la principale voie romaine de la rive gauche du Léman qui reliait *Genua* à l'Italie, correspondant à l'actuelle route de Frontenex. Le domaine d'une superficie de 200 sur 450 m était clôturé par un mur d'enceinte.

Des aménagements de la *parc rustica*, liés aux activités économiques du domaine, ont été fouillés dans la partie basse du parc (Ge32). Il s'agissait de l'angle nord-ouest de l'enceinte encadrant deux bâtiments, situés proches d'une voie qui longeait la clôture en direction du lac<sup>2</sup>. A cet endroit, l'enceinte était dotée d'une porte latérale qui menait à une crique aménagée. Au sud-est de ce secteur, un gisement de l'âge du Bronze a pu être partiellement exploré. Les vestiges de cette partie du parc ont été révélés lors de l'installation d'une tente conçue par l'architecte Mario Botta en automne 1991 pour le 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération suisse. Au nord-est de ce secteur, en bordure de la roseraie, des vestiges de l'époque néolithique ont pu également être fouillés (Ge3). Ils étaient liés à la station littorale découverte en bordure de la rive du lac, à la hauteur du parc de la Grange<sup>3</sup>.

## 2. Méthode de l'intervention

Après une discussion avec Mme Claire Méjean, architecte-paysagiste de la ville de Genève, et l'un des responsables du service des espaces verts (SEVE), nous avons pu délimiter un sondage de 6 x 12 m qui intégrait les trois souches et qui était suffisamment éloigné des arbres voisins à préserver. La terre végétale a été décapée et séparée des morceaux de souches au moyen d'une pelle mécanique à godet lisse. Puis, les différentes terres ont été entreposées sur le terrain opposé. La creuse a été faite à la pelle mécanique par décapages successifs jusqu'au terrain naturel, qui se trouvait entre 60 et 80 cm plus bas que le sol actuel (fig. 3). Le terrain investigué présentait une pente naturelle assez importante de 14%.

---

<sup>1</sup> Haldimann, André, Broillet-Ramjoué 2001, pp. 2-15.

<sup>2</sup> Bonnet 1994, pp. 41-47.

<sup>3</sup> Corboud, Pugin 2004, pp. 183-190.

### 3. Présentation des résultats

#### 3.1 Stratigraphie générale



Fig. 2 Détail de la stratigraphie ouest



Fig. 3 Vue du sondage avec le terrain naturel atteint sur toute la surface et, en arrière-plan, la maison Lullin.

Le terrain est constitué de trois couches (fig. 2) :

- 1) Terre végétale avec de rares tessons vernissés modernes ;
- 2) Un remblai homogène et meuble brun foncé avec quelques cailloux, de rares fragments de *tegulae* et tessons de céramiques ;
- 3) Terrain naturel se composant de moraine constituée de graviers, de galets, de boulets, de gros blocs et d'une glaise blanchâtre (fig. 4).



Fig. 4 Terrain naturel laissant apparaître de gros blocs.

#### 3.2 Mobilier et éléments de datation

De rares morceaux de *tegulae* et quelques tessons de céramique gallo-romaine ont été retrouvés dans le remblai brun foncé (couche 2). La couche végétale contenait quelques tessons de céramique vernissée moderne.

## 4. Synthèse/Conclusion

Aucune trace d'occupation ancienne n'a été constatée lors de cette investigation. Les nodules de mortier observés en surface, avant la fouille, à l'emplacement des trous de souche, n'ont pas été retrouvés dans le reste du sondage. Le remblai fouillé contenait uniquement quelques tessons de céramique gallo-romaine et des morceaux de *tegulae*. En outre, la topographie du lieu, qui présente une pente assez importante, paraît peu propice à des aménagements.

Ce diagnostic, bien que négatif, apporte une petite information de plus à notre connaissance de l'exploitation du domaine antique, en révélant que cette zone est apparemment vierge de constructions, comme semble aussi l'indiquer la pauvreté du matériel récolté. Cependant, le sondage est trop limité pour définitivement exclure la présence d'aménagements antiques dans cette partie du parc. D'autres investigations seront nécessaire pour le confirmer.

## Bibliographie et sources historiques

Les fouilles entreprises dans le Parc La Grange dès 1991 sont décrites dans les Chroniques archéologiques tenues par Charles Bonnet pour les années entre 1992 et 1998, puis par Jean Terrier dès 2000 publiées dans la revue GENAVA :

- GENAVA, T40, 1992, p.15.
- GENAVA, T42, 1994, p. 41-47.
- GENAVA, T44, 1996, p.33-34.
- GENAVA, T46, 1998, p.15-18.
- GENAVA, T48, 2000, p.191-194.
- GENAVA, T50, 2002, p. 360-364.
- GENAVA, T52, 2004, p.161-162.

David-Elbiali, M., Genève-Parc de la Grange-Tente Botta : vestiges de la fin du Bronze final. Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et Archéologie, 78, 1995, pp. 164-168.

M.-A. Haldimann, P. André, E. Broillet-Ramjoué, Entre résidence indigène et *domus* gallo-romaine : le domaine antique du Parc de la Grange (GE), Archéologie suisse 24, 2001, pp. 2-15.

M. Poux, M.-A. Haldimann, Aux origines d'une résidence allobroge : le site du Parc de La Grange à Genève (Suisse). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer (AFEAF) 2002, 20, pp. 26 à 30.

J. Terrier, L'habitat en zone rurale, l'apport des fouilles genevoises. Revue suisse d'art et d'archéologie, 59, 2002, pp. 255-264.

P. Corboud/Pugin, C., Une station littorale préhistorique du néolithique final découverte au parc de la Grange. Genava 52, 2004, pp. 183-190.